

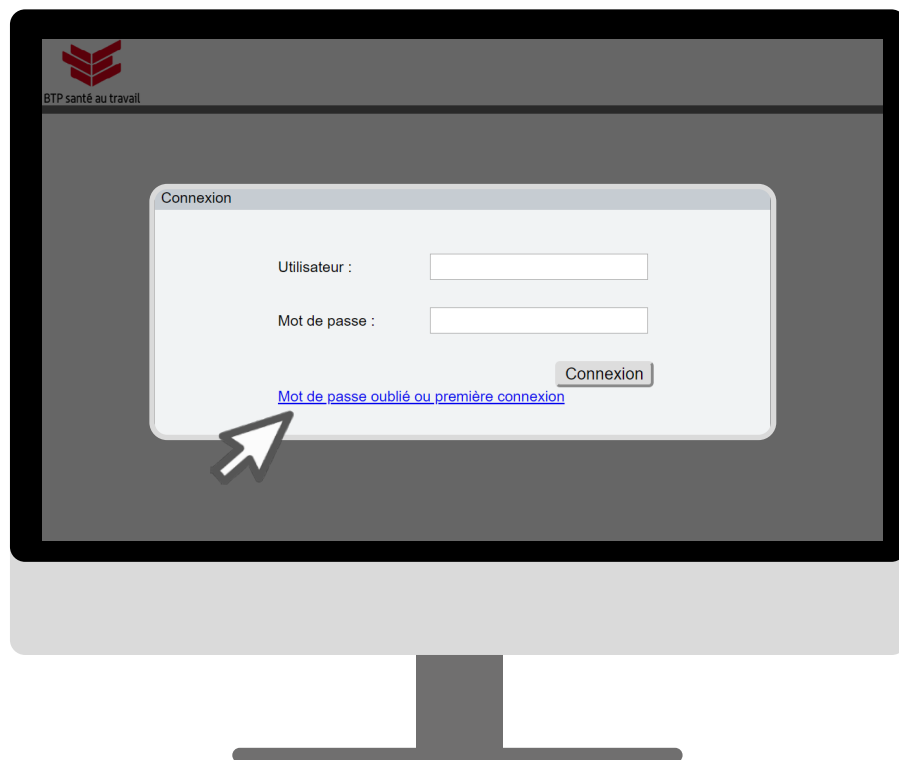


# PREMIÈRE CONNEXION AU PORTAIL ADHÉRENT

► POUR VOUS CONNECTER, RENDEZ-VOUS SUR :

**www.btpst.fr / rubrique « Portail » / « Accès au Portail Adhérents »**

(URL : <https://dinaweb.btpst.net/>)



Pour optimiser votre navigation, nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs **Firefox, Chrome** ou **Safari**.



**Attention :** Le Portail Adhérents BTP Santé au Travail n'est pas compatible avec les Smartphones et tablettes. Pour réaliser vos démarches en ligne, vous devez vous connecter à partir d'un ordinateur doté d'un accès à Internet.

► POUR RECEVOIR VOTRE **MOT DE PASSE** :

**Par mesure de sécurité, votre mot de passe est généré automatiquement. Aussi, lors de votre première connexion :**

1. Cliquer sur « Mot de passe oublié ou première connexion ».
2. Saisir votre adresse email et votre identifiant utilisateur, puis valider.
3. Vous recevrez un nouveau mot de passe par email.
4. Une fois connecté, vous pourrez le personnaliser via la rubrique « Administration », « Changement de mot de passe ».

## A SAVOIR

- **Votre identifiant utilisateur a été envoyé à votre Référent Portail Adhérents par email** : il est composé de 12 caractères (lettres et chiffres).
- Si vous ne l'avez pas reçu, ou si vous l'avez perdu, vous pouvez le demander par email en écrivant à l'adresse : [adhesion@btpst.fr](mailto:adhesion@btpst.fr). Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.
- Il relève de votre responsabilité de communiquer vos accès à vos collaborateurs et/ou à votre comptable.